

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**



Siège : Hôtel de Ville
42320 LA GRAND'CROIX
Tél. 04.77.73.22.43 -
Fax 04.77.73.41.20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
DE LA GRAND'CROIX (42320)**

n° 01/2023

L'An deux mille vingt-trois, le 08 mars à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le 1^{er} mars 2023, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc FRANÇOIS,

Etaient présents : Messieurs Luc FRANÇOIS, Kahier ZENNAF, André JURINE – Mesdames Chrystelle COPPARONI, Véronique HENRY, Aurélie BERTHE, Valérie ARNAUD, Myriam BOUBDALLAH, Andrée DUTEL,

Etaient excusés : Messieurs Pascal CALTAGIRONE - Mesdames Jocelyne LABOURE et Anaëlle BOBER et Karine BRUYAS.

Secrétaire : Véronique HENRY

Objet : Débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2023

Monsieur le président expose :

Le rapport d'orientation budgétaire ci-joint a été porté à la connaissance des membres du Conseil d'Administration afin de servir de base aux échanges.

Après avoir pris connaissance du Rapport d'Orientation Budgétaire 2023 et en avoir débattu, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. par 9 voix Pour, 0 voix Contre, 0 voix Abstention, prend acte de la tenue du débat sur le Rapport d'Orientation Budgétaire relatif à l'exercice 2023.

Luc FRANÇOIS
Président du CCAS



LA GRAND'CROIX, le 14 mars 2023

La secrétaire,
Véronique HENRY

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon situé au 184 Rue Duguesclin, 69433 Lyon Cedex 03, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210097-20230308-01-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/03/2023

Publication : 15/03/2023

Le Président, Luc FRANCOIS